

# **GUIDE DE L'ENTRETIEN DES LOCAUX**

**EN ÉTABLISSEMENT  
MÉDICO-SOCIAL**

**RECOMMANDATIONS**



**2013 Version 1**

# SOMMAIRE

<b>PREFACE</b>		<b>p. 3</b>
<b>CHAPITRE I : GENERALITES</b>		<b>p. 4</b>
Fiche I-1	Acronymes, sigles et abréviations	p. 5
Fiche I-2	Recommandations à destination des responsables	p. 6
Fiche I-3	Consignes générales à destination des agents d'entretien	p. 7
Fiche I-4	Définitions	p. 8
Fiche I-5	Spécificités, situations exceptionnelles	p. 11
<b>CHAPITRE II : LES MOYENS</b>		<b>p. 12</b>
<b>II - 1 Le matériel nécessaire à l'entretien des locaux</b>		<b>p. 13</b>
Fiche II-1-1	Les protections du personnel	p. 13
Fiche II-1-2	Le chariot de ménage	p. 15
Fiche II-1-3	Les lavettes	p. 17
Fiche II-1-4	Les balais	p. 18
Fiche II-1-5	Les bandeaux de lavage à plat	p. 19
Fiche II-1-6	La monobrosse	p. 20
Fiche II-1-7	L'autolaveuse	p. 21
Fiche II-1-8	L'appareil à vapeur	p. 22
Fiche II-1-9	Le local ménage	p. 23
Fiche II-1-10	La centrale de dilution et d'approvisionnement	p. 24
<b>II - 2 Les produits d'entretien</b>		<b>p. 25</b>
Fiche II-2-1	Les produits de base en EMS	p. 25
Fiche II-2-2	Critères de choix d'un détergent neutre (d)	p. 26
Fiche II-2-3 :	Critères de choix d'un détergent-Désinfectant (d/D)	p. 27
Fiche II-2-4	Critères de choix d'un détergent-Désinfectant PAE (d/D)	p. 28
Fiche II-2-5	Critères de choix d'un détergent-détartrant-Désinfectant (d/d/D)	p. 29
Fiche II-2-6	Critères de choix d'un Désinfectant chloré (D)	p. 30
Fiche II-2-7	Critères de choix d'un détartrant WC	p. 31
Fiche II-2-8	Critères de choix d'un détergent vitres	p. 32

<b>CHAPITRE III : LES TECHNIQUES D'ENTRETIEN</b>		<b>p. 33</b>
Fiche III-1	Principes de base pour réaliser des techniques d'entretien	p. 34
Fiche III-2	Essuyage humide des surfaces hautes sèches	p. 35
Fiche III-3	Nettoyage des surfaces humides	p. 36
Fiche III-4	Détartrage et désinfection des pommeaux de douches et des embouts de robinets	p. 37
Fiche III-5	Balayage humide des sols	p. 38
Fiche III-6	Dépoussiérage par aspiration des surfaces hautes et des sols	p. 39
Fiche III-7	Lavage manuel des sols	p. 40
Fiche III-8	Lavage mécanisé des sols avec une monobrosse	p. 41
Fiche III-9	Lavage mécanisé des sols avec une autolaveuse	p. 42
Fiche III-10	Entretien des vitres	p. 43
Fiche III-11	Entretien avec un appareil vapeur	p. 44
Fiche III-12	Entretien des bouches de VMC	p. 45
Fiche III-13	Entretien du chariot de ménage et de ses accessoires	p. 46
<b>CHAPITRE IV : L'ORGANISATION DE L'ENTRETIEN DES LOCAUX</b>		<b>p. 47</b>
Fiche IV-1	La classification des zones	p. 48
Fiche IV-2	La planification	p. 52
Fiche IV-3	La traçabilité	p. 53
Fiche IV-4	L'évaluation	p. 54
<b>ANNEXES</b>		<b>p. 56</b>
Annexe 1	Les dilutions pratiques de l'eau de Javel	p. 57
Annexe 2	Traçabilité du détartrage et de la désinfection des pommeaux de douches et embouts de robinets	p. 58
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b>		<b>p. 59</b>

## Préface

*Ce guide d'entretien des locaux en Etablissement Médico-Social (EMS), élaboré par l'ARLIN Bourgogne, est inspiré des recommandations des C CLINs et des expériences de terrain des hygiénistes paramédicaux de Bourgogne dont ceux de l'ARLIN.*

*Il a pour vocation principale d'accompagner les Etablissements Médico-Sociaux (EMS) pour rédiger leurs propres procédures mais également pour uniformiser leurs pratiques.*

*Volontairement, nous n'avons pas décrit l'entretien d'une pièce (chambre, salle de soins...). Nous partons du principe que si les techniques d'entretien de surfaces (hautes, humides, sols) sont connues et maîtrisées (respect des règles d'hygiène et de sécurité), il est possible à chaque agent d'entretien d'intervenir n'importe où. Il ne s'agit pas d'imposer une pratique universelle mais d'inciter à travailler avec bon sens.*

*C'est pourquoi, le fil conducteur de ce guide, sous forme de fiches techniques, clarifie tout d'abord les termes par des définitions simples afin d'adopter un langage consensuel. Puis il identifie le matériel, les produits nécessaires avant d'expliquer les techniques d'entretien et le zonage d'un établissement.*

*Enfin, les règles d'hygiène et de sécurité, tiennent compte de la spécificité des EMS qui sont avant tout des lieux de vie et de convivialité tout en respectant une démarche qualité.*

*Nous destinons ce guide à tous les professionnels de santé des EMS, qu'ils aient ou non des activités d'entretien des locaux. Cette première version évoluera en fonction des nouveautés en hygiène.*

*Nous espérons que ces recommandations répondront aux questionnements des professionnels des EMS et leurs apporteront des notions et/ou solutions pratiques pour améliorer leurs activités quotidiennes.*

*G. GUERRE*

*Cadre de santé Hygiéniste ARLIN Bourgogne*

Nous remercions nos collaboratrices qui ont participé à la rédaction ou à la relecture de ce document :

Fabienne ADAM

IDE Hygiéniste

CHU Dijon

Sylvie PICAULT

IDE Hygiéniste

Equipe Mobile d'Hygiène de Territoire de l'Yonne

Corinne ROBLOT

IDE Hygiéniste

Equipe Mobile d'Hygiène de Territoire de l'Yonne

Isabelle ROMANETTI

IDE Hygiéniste

CHU Dijon

# CHAPITRE I

## Généralités

Fiche I-1 : Acronymes, sigles et abréviations

Fiche I-2 : Recommandations à destination des responsables

Fiche I-3 : Consignes générales à destination des agents d'entretien

Fiche I-4 : Définitions

Fiche I-4 : Spécificités, situations exceptionnelles

## I - Généralités

### FICHE I-1 ACRONYMES, SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AFNOR</b>	Association Française de NORmalisation
<b>ARLIN</b>	Antenne Régionale de Lutte contre les Infections Nosocomiales
<b>CA</b>	Chlore actif
<b>C CLIN</b>	Centre de Coordination de Lutte contre les Infections Nosocomiales
<b>DAOM</b>	Déchets Assimilables aux Ordures Ménagères
<b>DASRI</b>	Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux
<b>d</b>	détergent
<b>d/D</b>	détergent-Désinfectant
<b>d/d</b>	détergent-détartrant
<b>d/d/D</b>	détergent-détartrant-Désinfectant
<b>EMS</b>	Etablissement Médico-Social
<b>EN</b>	Normes Européennes ou Euronorms
<b>NF</b>	Norme Française
<b>PAE</b>	Prêt à l'emploi
<b>PHA</b>	Produit Hydro Alcoolique
<b>u-u ou U-U</b>	usage unique
<b>VMC</b>	Ventilation Mécanique Contrôlée

## I - Généralités

### FICHE I-2 RECOMMANDATIONS A DESTINATION DES RESPONSABLES

**Responsables** : directeur, médecin coordonnateur, cadre de santé, infirmière coordonnatrice, responsable hôtelière, gouvernante, intendante, maîtresse de maison...

1. Désigner un(e) responsable de l'entretien des locaux, formé aux techniques d'entretien des locaux, pour assurer l'encadrement des agents et le suivi des activités.
2. Former, obligatoirement, le personnel nouvellement embauché aux techniques d'entretien et à l'utilisation des produits. A défaut mettre en place un tutorat avec un parcours d'intégration.
  - Tracer la formation et l'évaluation des pratiques professionnelles des agents.
  - Réactualiser les connaissances de chaque agent concerné tous les 3 à 4 ans.
3. Mettre le guide d'entretien des locaux ou les fiches techniques à disposition de tous les agents concernés.
  - S'assurer qu'ils en ont pris connaissance (émargement daté) et qu'ils le consultent.
4. Organiser et répartir les activités.
  - Planifier les activités : se positionner sur «qui fait quoi».
  - Tracer les activités.
  - Contrôler les activités et la qualité de l'entretien.
  - Evaluer les pratiques professionnelles.
5. Donner la possibilité aux agents concernés de se protéger vis-à-vis des produits chimiques et liquides biologiques en mettant à leur disposition des équipements de protection individuelle.
6. Elaborer un protocole « entretien des locaux » intégrant les modes opératoires.

# I - Généralités

## FICHE I-3 CONSIGNES GENERALES A DESTINATION DES AGENTS D'ENTRETIEN

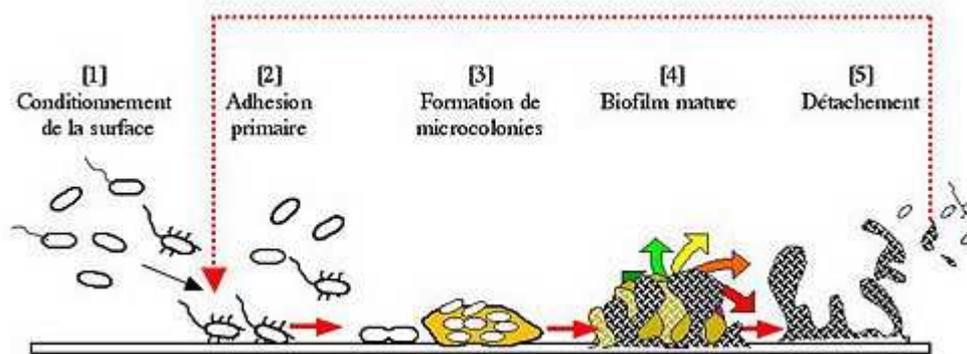
1. Prendre connaissance du guide de l'entretien des locaux et de ses modes opératoires.
2. Respecter les règles d'hygiène :
  - **Tenue professionnelle** conforme (cf. fiche II-1-1), à renforcer par un tablier plastique pour toute tâche exposant à des risques de projections de produits ou de liquide biologique.
  - **Précautions standard** :
    - **Hygiène des mains** : désinfection des mains par friction avec un PHA, à défaut lavage des mains au savon doux.
    - **Gestion des surfaces souillées** : « toute surface souillée par des projections ou aérosolisation de sang, ou tout autre produit d'origine humaine, doit être nettoyée puis désinfectée avec un désinfectant approprié ».
3. Respecter les consignes de sécurité :
  - Port de gants de ménage à longues manchettes (cf. fiche II-1-1) systématique pour toute activité d'entretien (hors précautions complémentaires = gants à usage unique).
  - Ne jamais mélanger des produits différents (inactivation et toxicité des produits).
4. Utiliser des produits pour un usage déterminé :
  - Se conformer aux recommandations d'utilisation (dilution et temps de contact) du fabricant ou des hygiénistes.
  - Respecter les indications. S'assurer de la compatibilité des produits avec les différents revêtements et/ou dispositifs médicaux avant de les utiliser.
  - Noter la date d'ouverture des produits directement sur les flacons et/ou bidons (premier rentré = premier sorti). Vérifier les péremptions ainsi que les délais d'utilisation après ouverture. Attention aux bidons alimentant les machines.
  - Reboucher les flacons entamés et non munis de pompe doseuse.
  - Changer la pompe doseuse autant de fois que nécessaire, idéalement à chaque bidon.
  - S'assurer que la pompe doseuse est adaptée à la quantité de produit à distribuer (pompes de 20 ml et de 25 ml).
  - Utiliser le produit concentré jusqu'à ce que son conditionnement soit vide.
  - Ne pas transvaser un produit dans un autre contenant.
5. Eviter de stocker des quantités trop importantes de produit (attention lors des changements de fournisseur).
6. Si utilisation de centrale mélangeuse, s'assurer que la dilution est conforme au produit (réglage du débit de la centrale).
7. Nettoyer quotidiennement le matériel d'entretien (chariot de ménage et ses accessoires) et régulièrement de manière approfondie.

## I - Généralités

### FICHE I-4 DEFINITIONS

#### Biofilm :

- Substance (d'origine polysaccharidique) excrétée par les bactéries lors de leur métabolisme et permettant l'adhésion, sur une surface, d'une colonie bactérienne.



#### Bio nettoyage :

- Le « **bio nettoyage** » est défini comme un procédé destiné à réduire la contamination biologique des surfaces (norme NF X 50-790, Activités de service de nettoyage industriel – lexique de la propreté). Il est obtenu par la combinaison en 3 temps :
  - 1<sup>er</sup> temps : nettoyage (détergent).
  - 2<sup>ème</sup> temps : rinçage à l'eau claire (évacuation des salissures et des produits utilisés).
  - 3<sup>ème</sup> temps : application d'un désinfectant (ou détergent-Désinfectant).

#### Désinfection :

- Opération au résultat **momentané** permettant d'éliminer ou de tuer les micro-organismes et/ou d'inactiver les virus indésirables portés par des milieux inertes contaminés, en fonction des objectifs fixés. Le résultat de cette opération est limité aux micro-organismes présents au moment de l'opération.
- La désinfection des locaux par voie aérienne (exemple : désinfection des surfaces par spray dirigé) peut faire suite aux techniques de nettoyage dans certains secteurs hospitaliers. Elle a fait l'objet d'une disposition législative en août 2004 (article L 3114-1 du Code de la Santé Publique). **Technique non recommandée en routine en EMS et réservée à des situations exceptionnelles après avis d'un hygiéniste.**

#### Désinfectant (D) :

- Produit utilisé pour la désinfection. Répond aux normes AFNOR ou européennes. Application sur des surfaces préalablement nettoyées.

## I - Généralités

### détergent (d) :

- Produit permettant d'éliminer les salissures. Les surfaces sont propres mais non désinfectées (élimination uniquement des micro-organismes portés par les salissures).
  - o Nettoyage des sols et des surfaces.

### détergent-détartrant (d/d) :

- Produit permettant d'éliminer les salissures et le tartre sur les surfaces humides. Il peut être également désinfectant.
  - o Nettoyage des éviers, lavabos, baignoires, bacs et parois de douches, faïences, robinetteries ...
  - o Nettoyage des matériels d'entretien des locaux (balais, seaux...).

### détergent-Désinfectant (d/D) :

- Produit présentant la double propriété de détergence et de désinfection.
  - o Nettoyage et désinfection des sols et des surfaces.
  - o Nettoyage et désinfection des dispositifs médicaux non immergeables.
- Normes recommandées à minima :
  - o NF EN 1040 (T 72-152).
  - o NF EN 1275 (T 72-202) : exigence limitée à l'activité levuricide (*Candida albicans*).
  - o NF EN 1276 (T 72-173) en conditions de saleté ou NFT 72-170/NFT 72-171 (spectre 4) en conditions de saleté.

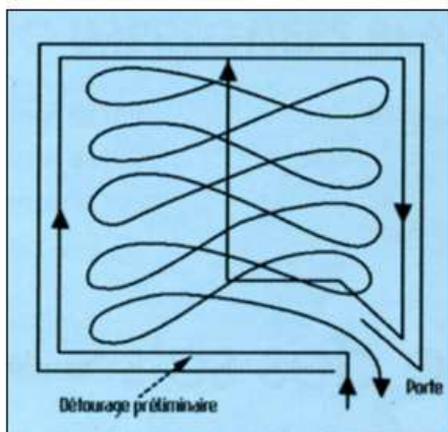
### Détourage :

- Balayage humide ou lavage à plat du tour d'une pièce avant de laver les sols. Technique utilisée également après l'utilisation d'une autolaveuse ou monobrosse afin de nettoyer les surfaces non atteignables par ces machines (angles, surfaces proches des murs).

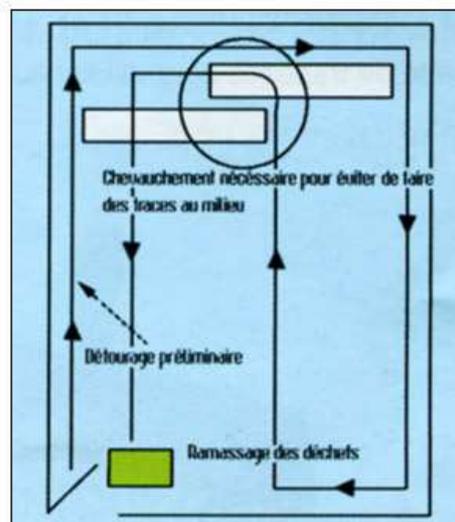
### Godiller :

- Manipuler le balai trapèze ou de lavage à plat en effectuant de larges  $\delta$ , en partant du fond de la pièce et en reculant jusqu'à la sortie.

Méthode de la godille



Méthode au poussé



## I - Généralités

### **Nettoyage :**

- Le « **nettoyage** » est une opération d'entretien et de maintenance des locaux et des équipements dont l'objectif principal est d'assurer un aspect agréable (notion de confort) et un niveau de propreté (notion d'hygiène). Elle fait appel, dans des proportions variables, aux facteurs combinés suivants : action chimique, action mécanique, température et temps d'action. Au sens ordinaire, la détergence a pour effet le nettoyage des surfaces. Nettoyage = lavage.

### **Nettoyage-désinfection :**

- Le « **nettoyage-désinfection** » résulte de l'utilisation d'un produit détergent-Désinfectant qui associe en une seule opération nettoyage et désinfection.

### **Surfaces hautes sèches :**

- Mobilier, plans de travail, murs...

### **Surfaces humides :**

- Robinetteries, évier, lavabos, auges de lavage des mains, faïences murales, WC, douches, vidoirs, surfaces inox, sols « pastillés » des blocs sanitaires équipés d'un siphon de sol...

## I - Généralités

### FICHE I-5 SPECIFICITES, SITUATIONS EXCEPTIONNELLES

#### Précautions complémentaires :

1. Nettoyage-désinfection quotidien.
2. Bio-nettoyage au départ du résident.
3. Port de gants à usage unique.
4. Port d'un tablier plastique à usage unique.
5. Désinfecter le matériel à la sortie de la chambre.

**Il n'est pas indispensable de réaliser l'entretien de la chambre d'un résident nécessitant des précautions complémentaires d'hygiène en dernier si l'entretien est par ailleurs bien maîtrisé.**

#### *Clostridium difficile* :

- cf. Avis du Haut Conseil de la Santé Publique relatif à la maîtrise de la diffusion des infections à *Clostridium difficile* dans les établissements de santé français, 20 juin 2008.
- Utiliser de préférence des consommables à usage unique ou à réformer (lavettes, bandeaux de lavage).
- Tenue professionnelle renforcée (surblouse manches longues, gants usage unique, plus tablier plastique à usage unique si situation exposant à des risques de projection).
- Bio-nettoyage de l'environnement du/des résident(s) concerné(s) avec de l'eau de Javel diluée à 0.5 % CA (cf. annexe1).

#### Parasites type Gale :

- cf. guides
  - o « Epidémie de gale communautaire », InVS (Institut de Veille Sanitaire), novembre 2008.
  - o « Survenue de un ou plusieurs cas de gale, conduite à tenir », Haut Conseil de la Santé Publique, novembre 2012.
- Entretien des locaux habituel.
- Tenue professionnelle renforcée (surblouse manches longues, gants usage unique, plus tablier plastique à usage unique si situation exposant à des risques de projection).
- Pulvérisation d'un acaricide en cas de gale profuse ou hyperkératosique sur la literie et le mobilier absorbant (chaise en tissu) suivi d'un nettoyage du linge désinfecté et de l'ensemble de la chambre après avoir observé un temps de contact (cf. recommandation du fabricant).

# CHAPITRE II

## Les moyens

### II – 1 Le matériel nécessaire à l'entretien des locaux

Fiche II-1-1 : Les protections du personnel

Fiche II-1-2 : Le chariot de ménage

Fiche II-1-3 : Les lavettes

Fiche II-1-4 : Les balais

Fiche II-1-5 : Les bandeaux de lavage à plat

Fiche II-1-6 : La monobrosse

Fiche II-1-7 : L'autolaveuse

Fiche II-1-8 : L'appareil à vapeur

Fiche II-1-9 : Le local de ménage

Fiche II-1-10 : La centrale de dilution et d'approvisionnement

### II – 2 Les produits d'entretien

Fiche II-2-1 : Les produits de base en EMS

Fiche II-2-2 : Critères de choix d'un détergent neutre (d)

Fiche II-2-3 : Critères de choix d'un détergent-Désinfectant (d/D)

Fiche II-2-4 : Critères de choix d'un détergent-Désinfectant PAE (d/D)

Fiche II-2-5 : Critères de choix d'un détergent-détartrant-Désinfectant (d/d/D)

Fiche II-2-6 : Critères de choix d'un Désinfectant chloré (D)

Fiche II-2-7 : Critères de choix d'un détartrant WC

Fiche II-2-8 : Critères de choix d'un détergent vitres

## II – 1 Le matériel nécessaire à l'entretien des locaux

### FICHE II-1-1 LES PROTECTIONS DU PERSONNEL

#### Tenue professionnelle de base

- Tunique/pantalon changée quotidiennement et dès que souillée
- Tablier plastique à usage unique pour toute activité exposant à des projections d'eau
- Chaussures professionnelles couvrant le pied, facilement nettoyables (et nettoyées)



#### Tenue professionnelle renforcée

Sur la tenue professionnelle de base :

- Port d'un tablier plastique à usage unique pour toute tâche exposant à des risques de projections (chimique ou biologique)
- Surblouse à manches longues en cas de *Clostridium difficile* et en cas de gale (suspectée ou déclarée)



#### Masque

- En cas de toux du personnel
- Face à des précautions complémentaires de type Gouttelettes (grippe, infection respiratoire aiguë)



#### Appareil de Protection Respiratoire

- Face à des précautions complémentaires de type Air (tuberculose pulmonaire, rougeole, varicelle...)



#### Lunettes de protection

- En cas de risque de projection de liquide biologique ou chimique



## II – 1 Le matériel nécessaire à l'entretien des locaux

### Gants de ménage

- Gants dits « de ménage » de préférence à longues manchettes à utiliser lors des activités d'entretien des locaux
- Imperméables et résistants aux produits utilisés
- L'extérieur est nettoyé-désinfecté avec une lavette imprégnée de solution détergente-Désinfectante entre chaque local

#### Réutilisables



- Individuels : noter les initiales de l'utilisateur
- Nettoyés à l'eau et au savon en fin de journée (intérieur et extérieur)

#### A usage-unique



- Jetés en fin d'activité d'entretien des locaux

### ATTENTION : s'assurer de la résistance des gants de ménage

- Résistance protection chimique générale



- Résistance mécanique (perforation, coupure, déchirement, abrasion)



- Résistance aux produits chimiques et microbiologiques



- Résistance spécifique aux produits chimiques



### Recommandation

Chaque agent dispose de 2 paires de gants :

- 1 dédiée à l'entretien des locaux
- 1 dédiée au service des repas

### Non-conformité

- La désinfection des gants avec un Produit-Hydro-Alcoolique est une non conformité

## II – 1 Le matériel nécessaire à l'entretien des locaux

### FICHE II-1-2 LE CHARIOT DE MENAGE

Le chariot est équipé du matériel nécessaire à l'entretien des surfaces hautes (sèches et humides) et des sols. Ce n'est pas un chariot « réserve ». Le chariot est équipé en fonction de la méthode d'entretien retenue dans l'établissement. A ce jour, les méthodes le plus souvent retrouvées sont les suivantes :

- Méthode traditionnelle dite des « 2 seaux ».
- Méthode par pré-imprégnation.

#### Accessoires composant le chariot de ménage (compositions à titre indicatif).

- Produit Hydro-Alcoolique.
- Gants de ménage.
- 3 ou 4 petits seaux, de couleurs différentes, contenant des lavettes de couleur correspondant à la couleur du seau et à un produit dédié préalablement dilué.
  - 1 avec solution détergente-Désinfectante.
  - 1 avec solution détergent-détartrante-Désinfectante.
  - 1 avec solution détergente.
  - 1 avec produit vitres en solution diluée ou flacon pulvérisateur.
- Sac de gazes pour balayage humide.
- Détartrant WC prêt à l'emploi.
- Seaux de couleurs différentes ou tiroirs, selon la méthode choisie, destinés à recevoir les bandeaux de lavage des sols :

#### Méthode « traditionnelle »

- 1 seau équipé d'une presse pour les bandeaux de lavages propres en immersion dans la solution détergente ou détergente-Désinfectante



- Si 2<sup>ème</sup> seau, l'utiliser pour y déposer les bandeaux sales

#### Méthode par pré-imprégnation

- 1 seau sans presse ou 1 tiroir pour les bandeaux de lavages propres en microfibre pré-imprégnés de solution détergente ou détergente-Désinfectante



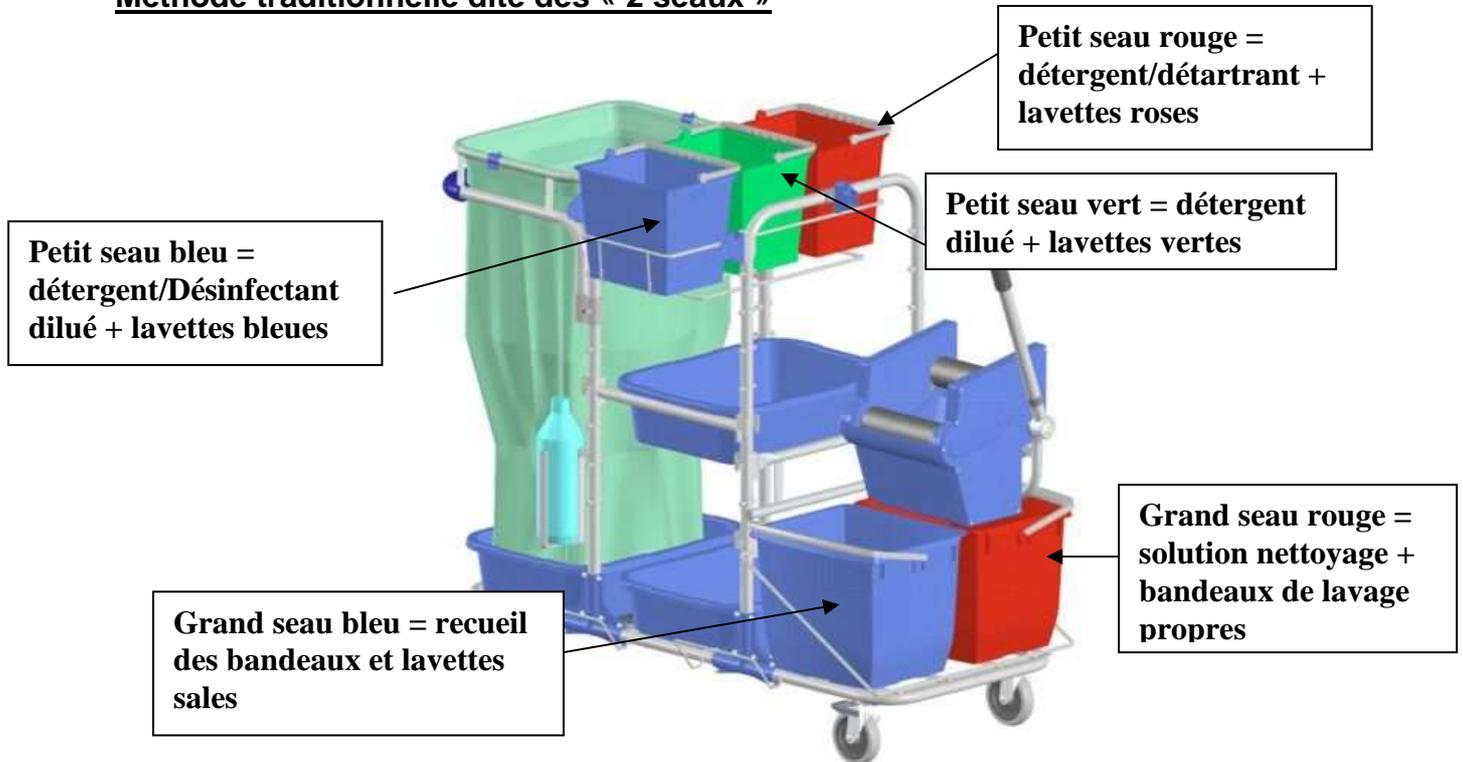
- 1 filet pour le recueil des bandeaux et des lavettes sales.
- Balai trapèze et balai lavage à plat positionnés sur des supports latéraux.
- 1 pelle et une raclette pour le ramassage des salissures au sol et des gazes pré-imprégnées.
- 1 sac poubelle (DAOM) adapté à la taille du chariot de ménage.
- Rouleau de sacs poubelles (DAOM).
- Panneau « sol glissant ».

## II – 1 Le matériel nécessaire à l'entretien des locaux



### Compositions à titre d'exemple

#### Méthode traditionnelle dite des « 2 seaux »



#### Méthode par pré-impregnation



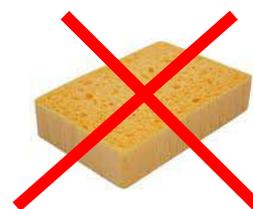
## II – 1 Le matériel nécessaire à l'entretien des locaux

### FICHE II-1-3 LES LAVETTES



Les éponges sont interdites

Privilégier l'utilisation de microfibre



Lavette recyclable Méthode traditionnelle	Lavette recyclable microfibre Méthode pré-imprégnation
<p><b>Avantages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recyclable</li> <li>- Non tissé</li> <li>- Coût</li> </ul> <p><b>Inconvénients :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Propreté visuelle peu satisfaisante ⇒ laisse des traces</li> <li>- Fragile (supporte peu de lavage)</li> </ul>	<p><b>Avantages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recyclable</li> <li>- Tissu non tissé microfibre</li> <li>- Bonne action mécanique</li> <li>- Propreté visuelle satisfaisante</li> <li>- Efficace sur toutes surfaces</li> <li>- Résistance dans le temps</li> </ul> <p><b>Inconvénients :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessite une formation des utilisateurs</li> <li>- Coût</li> <li>- Incompatible avec l'eau de Javel</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer une solution nettoyante dans un seau (d, d/D ou d/d)</li> <li>- Immerger autant de lavettes que nécessaire : quantité à adapter aux besoins</li> <li>- Ressortir les lavettes et les essorer</li> <li>- Les répartir dans un conteneur propre correspond à la couleur des lavettes et au produit nettoyant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déposer les lavettes sèches dans les seaux ou bacs propres vides correspondant à leur couleur (seau rouge = lavettes roses, seau bleu = lavettes bleues...) : quantité à adapter aux besoins</li> <li>- Verser la quantité de solution d/D, d ou d/d correspondant au nombre de lavettes</li> <li>- Les lavettes s'imprègnent de la solution sans être détremées</li> </ul>

#### Les lavettes sont prêtes à l'emploi

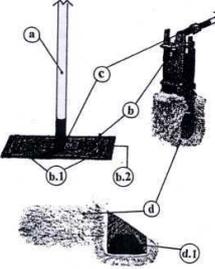
- Eliminer les lavettes sales dans un filet, bac ou sac à linge
- Nettoyer les seaux de solution nettoyante et de lavettes quotidiennement
- Faire un entretien approfondi des seaux ou bacs une fois/semaine

#### Recommandation :

- Mettre au sale toutes les lavettes imprégnées de solution nettoyante et non utilisées à la fin du poste de travail.

## II – 1 Le matériel nécessaire à l'entretien des locaux

### FICHE II-1-4 LES BALAIS

Balai trapèze et ses gazes Dépoussiérage des sols (balayage humide)	Balai de lavage à plat Lavage manuel des sols
 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manche aluminium (léger)</li> <li>- Semelle articulée, en forme de trapèze permettant de fixer la gaze pré-imprégnée</li> <li>- Semelle mousse à proscrire : préférer les semelles caoutchouc à lamelles</li> <li>- 1 par local ou plus si nécessaire</li> <li>- S'utilise avec des gazes en non tissé imprégnées</li> <li>- Les mettre en place au fur et à mesure</li> </ul> 	 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manche aluminium (léger)</li> <li>- Semelle articulée permettant le positionnement du bandeau de lavage</li> <li>- S'utilise avec des bandeaux de lavage à « Velcro » ou à poches en coton, polyester-coton ou microfibre (cf. fiche II-1-5)</li> </ul> 
Balai lave-pont Lavage manuel des sols « pastillés »	Balai raclant Lavage des sols « pastillés »
 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manche aluminium (léger)</li> <li>- Semelle et brosse en plastique facilement nettoyable et désinfectable</li> <li>- A utiliser pour le brossage des sols « pastillés » des blocs sanitaires</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manche aluminium (léger)</li> <li>- Semelle facilement nettoyable et désinfectable</li> <li>- A utiliser en complément du lavage au balai lave-pont pour évacuer l'eau dans les blocs sanitaires disposant d'un siphon de sol</li> </ul>

## II – 1 Le matériel nécessaire à l'entretien des locaux

### FICHE II-1-5 LES BANDEAUX DE LAVAGE A PLAT

<b>Bandeaux de lavage à plat</b> <b>Coton / polyester</b>	<b>Bandeaux de lavage à plat</b> <b>Microfibre</b>
 <p><b>Avantages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Recyclable</li><li>- Non tissé</li><li>- Coût</li></ul> <p><b>Inconvénients :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Propreté visuelle peu satisfaisante ⇒ laisse des traces</li><li>- Difficile à sécher ⇒ reste humide après lavage en blanchisserie</li></ul>	 <p><b>Avantages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Recyclable</li><li>- Tissu non tissé microfibre</li><li>- Bonne action mécanique</li><li>- Propreté visuelle satisfaisante</li><li>- Efficace sur toutes surfaces</li><li>- Résistance dans le temps</li></ul> <p><b>Inconvénients :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Nécessite une formation des utilisateurs</li><li>- Coût</li><li>- Incompatible avec l'eau de Javel</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Préparer une solution nettoyante dans un seau (détergente, d/D ou d/d)</li><li>- Immerger autant de bandeaux que nécessaire : quantité à adapter aux besoins</li><li>- Ressortir les bandeaux et les essorer avec la presse</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Déposer les bandeaux secs pliés en 2 dans le seau ou bac propre vide (quantité à adapter aux besoins)</li><li>- Verser la quantité de solution d/D, détergente ou détergente/détartrante correspondant au nombre de bandeaux</li><li>- Les bandeaux s'imprègnent de la solution sans être détrempés</li></ul>

#### Les bandeaux sont prêts à l'emploi

- Eliminer les bandeaux sales dans un filet, bac ou sac à linge
- Nettoyer le seau ou tiroir quotidiennement
- Faire un entretien approfondi des seaux ou bacs une fois/semaine

## II – 1 Le matériel nécessaire à l'entretien des locaux

### FICHE II-1-6 LA MONOBROSSE

La monobrosse permet de procéder à un nettoyage approfondi grâce à un effet mécanique prépondérant par friction rotation, conjugué à la pression exercée par la machine.

**Objectif :** Elimination des salissures adhérentes et du biofilm.

#### Matériel :

- Monobrosse 150 à 200 tours/minute de préférence équipée d'un réservoir à eau.
- Ou monobrosse haute vitesse 450 tours/minute.
- Disques ou brosses de lavage.
- Aspirateur à eau (ou raclette en l'absence d'aspirateur).
- Balai frottoir articulé.
- détergent (non moussant).

#### Technique :

- Dégager la pièce de tout mobilier.
- Adapter le disque ou brosse en fonction de la nature du sol à traiter.
- Passer la monobrosse.
- Travailler les angles au frottoir de sol.
- Récupérer la solution sale avec un aspirateur à eau.
- Rincer si besoin avec la méthode de lavage habituelle.
- Laisser sécher.

#### Entretien du matériel :

- Vider le réservoir de la monobrosse.
- Nettoyer la brosse ou le disque.
- Vider la cuve de l'aspirateur, la nettoyer.
- Essuyer l'extérieur des machines.
- Essuyer les câbles.



## II – 1 Le matériel nécessaire à l'entretien des locaux

### FICHE II-1-7 L'AUTOLAVEUSE

L'autolaveuse permet un lavage mécanisé approfondi en combinant l'action de la monobrosse et de l'aspirateur à eau.

**Objectif :** Elimination des salissures adhérentes et du biofilm.

#### Matériel :

- Autolaveuse à câble ou batteries.
- Disque ou brosse.
- Système de lavage manuel pour le détournage et les endroits non accessibles par l'autolaveuse.
- détergent (non moussant).

#### Technique :

- Remplir le réservoir avec de l'eau et le détergent correctement dosé.
- Adapter le disque ou brosse en fonction de la nature du sol à traiter.
- Laver et aspirer simultanément en un passage.
- Commencer par les bordures et finir par le centre de la pièce.
- Finir les bords, les angles et les endroits inaccessibles à l'autolaveuse par un lavage manuel.

#### Entretien du matériel :

- Vidanger la machine : eau propre et eau sale.
- Nettoyer les bacs, suceurs, brosse ou disque.
- Essuyer l'extérieur de la machine.
- Essuyer les câbles.
- Remettre en charge les batteries si nécessaire.

#### Remarques :

- Autonomie limitée pour l'autolaveuse à batteries.
- Action uniquement détergente.
- Si sol encrassé, faire 2 passages :
  - o 1<sup>er</sup> passage = lavage sans aspiration.
  - o 2<sup>ème</sup> passage = lavage et aspiration.



## II – 1 Le matériel nécessaire à l'entretien des locaux

### FICHE II-1-8 L'APPAREIL A VAPEUR

La vapeur sous pression a un pouvoir nettoyant très efficace. Elle agit comme un tensio-actif qui dissout les graisses et nettoie en profondeur.

Elle associe 2 actions :

- détergente (pression de la vapeur) élimination des souillures, résidus, biofilms...
- biocide (action thermique de la vapeur) élimination des microorganismes : bactéries, virus, champignons...

Le procédé est écologique et non toxique car il n'utilise aucun produit chimique. Il permet d'obtenir un entretien approfondi des surfaces en un seul passage.

La méthode nettoyage vapeur s'applique dans tous les locaux, à tous les mobiliers, à toutes les surfaces et équipements sanitaires. Elle ne laisse pas de résidu.

Le fabricant doit valider la méthode vapeur au niveau de l'efficacité microbiologique.

**Objectif :** Nettoyer sols, surfaces, matériaux et équipements supportant cette technique.

**Matériel :**

- Appareil à vapeur, avec ou sans aspiration, qui produit une vapeur d'environ :
  - o 140°C avec une pression de 4 à 6 bars en sortie de chaudière.
  - o 95°C avec une pression à 2.7 bars en utilisation.
- Eau : suivre les recommandations du fabricant quant à la qualité de l'eau requise.
- Accessoires : flexible et poignée de commande, brosses, bonnettes...

**Technique d'utilisation :** cf. fiche III-11.

**Remarques :**

- L'appareil nécessite une maintenance préventive prévue par le fabricant. Elle permet d'éviter les pannes de l'appareil.

**Prévoir :**

- Des articles d'essuyage en microfibre si l'appareil n'est pas équipé d'une aspiration.
- De purger la chaudière (retirer le tartre).
- De vérifier et renouveler si nécessaire les accessoires.
- De mettre en place une traçabilité de suivi de l'appareil.
- Une formation théorique et pratique des utilisateurs.

## II – 1 Le matériel nécessaire à l'entretien des locaux

### FICHE II-1-9 LE LOCAL DE MENAGE

Le local de ménage permet de stocker l'ensemble des matériels (chariot de ménage, autolaveuse, monobrosse, aspirateur...) et produits nécessaires à l'entretien des locaux.

#### Objectifs :

- Réduire les risques liés aux manutentions et aux déplacements du personnel.
- Faciliter la désinfection des matériels.
- Réduire l'encombrement des couloirs.

#### Recommandations :

- Prévoir un local de ménage identifié dans chaque unité de vie ou étage.
- Dimensionner le local de manière à distinguer :
  - o Une partie propre pour le stockage des produits et matériels propres.
  - o Une partie sale permettant de procéder à l'entretien et la désinfection des matériels après utilisation.
- Concevoir le local avec des revêtements muraux et de sols facilement nettoyables.

#### Equipement de base du local :

- Une centrale de dilution.
- Un vidoir de préférence suspendu.
- Un lave-mains équipé.
- Un distributeur de PHA ( ne pas l'installer au niveau du lave-mains : risque de confusion avec le savon).
- Un point d'eau sur évier double bacs profonds pour l'entretien du matériel et égouttoir.
- Une prise électrique pour la mise en charge de batteries (*cf. circulaire n° 3046 du 03/03/2010 : sécurité des locaux de charge de batteries*).
- Une ventilation conforme à la réglementation si autolaveuse à mettre en charge.
- Des rangements fermés.

## II – 1 Le matériel nécessaire à l'entretien des locaux

### FICHE II-1-10 LA CENTRALE DE DILUTION ET D'APPROVISIONNEMENT

**Objectif :** Permet de doser un produit d'entretien de façon optimale. Evite le gaspillage et le surdosage des produits d'entretien concentrés.

#### Critères de choix :

##### Installation :

- Facilité d'installation : matériel mural de dilution.
- Se connecte sur une arrivée d'eau froide.
- Accepte tout type de viscosité.

##### Utilisation :

- Manipulation aisée, pratique.
- Code couleur sur étiquettes, bidons concentrés, bouchons, tuyaux d'aspiration, solutions ou têtes de pulvérisation.
- Rapide : propose plusieurs débits.
- Nécessité d'utiliser 1 verre mesureur (pour la méthode de pré-impregnation).

##### Fiabilité :

- Dosage maîtrisé : vérifier le réglage du produit (précision) généralement de 0.25 à 10 %.
- Système Venturi avec buse de calibrage pour 1 ou plusieurs produits permet un mélange turbulent immédiat de l'eau et du produit = solution parfaitement homogène.

##### Sécurité :

- Equipée de clapet ou de valve anti retour pour éviter la contamination du réseau d'eau.
- Pas de contact avec les produits purs.
- Evite les erreurs lors des manipulations de produits.

#### Entretien du matériel :

- Prévoir une maintenance (recommandée par le fabricant) et un entretien régulier (au moins annuel).

#### Remarques :

ATTENTION lors des changements de produits.  
Surveiller quotidiennement le niveau des produits dans les bidons (mettre un repère).  
Faire couler le premier jet avant de remplir les seaux et/ou flacons.



## II – 2 Les produits d'entretien

### FICHE II-2-1 LES PRODUITS DE BASE EN EMS

L'hygiène des Etablissements Médico-Sociaux ne nécessite pas d'avoir une multitude de produits d'entretien. Il convient d'adapter le produit à la surface à nettoyer et au risque infectieux. Pour mener à bien les opérations de nettoyage et de désinfection des locaux, tout en respectant sécurité et qualité de l'entretien, les produits de base à utiliser sont les suivants :

- 1 détergent pH neutre à diluer.
- 1 détergent-Désinfectant à diluer.
- 1 détergent-détartrant-Désinfectant pour les surfaces humides à diluer.
- 1 désinfectant chloré à 2.6 % CA (eau de Javel) à diluer.
- 1 produit à vitres à diluer ou prêt à l'emploi.
- 1 détartrant WC prêt à l'emploi et réservé à cet usage.

**En complément, il peut être intéressant, pour des raisons pratiques et/ou organisationnelles, d'avoir à disposition :**

- 1 détergent-Désinfectant, prêt à l'emploi en spray mousse, pour le nettoyage et la désinfection des surfaces hautes (guéridon de soin, plan de travail aseptique, housse matelas du résident...) ou dispositifs médicaux non immergeables (lève-malade, extracteur d'O2...) réservés pour les personnels para-médicaux (IDE, AS, AMP) qui ne disposent pas de chariot de ménage.
- 1 détergent à diluer spécifique pour autolaveuse.
- 1 détergent alcalin (pH > 7) à diluer pour l'entretien des surfaces encrassées.

## II – 2 Les produits d'entretien

### FICHE II-2-2 CRITERES DE CHOIX D'UN DETERGENT NEUTRE (d)

Produits / indications	Critères de choix	Commentaires
<p><b>DÉTERGENT pH NEUTRE (d)</b></p> <p>Nettoyage des sols et surfaces hautes de tous types</p>	<p>Produit nettoyant liquide neutre pour les sols et les surfaces sans rinçage et non moussant</p> <p>Utilisable sur sol de tous types (carrelage, PVC...) et surface haute sans détériorer la surface</p> <p>Détergence basée sur des tensio-actifs non ioniques et sans tensio-actif anionique</p> <p>Excellent pouvoir mouillant et solubilisant</p> <p>Parfaite compatibilité chimique avec des formules désinfectantes sur bases cationiques et non ioniques</p> <p>Contact alimentaire, conforme au décret 98-507 du 17/06/1998</p> <p>Confort olfactif à l'utilisation</p> <p>Conditionnement avec facilité de dosage et % <b>maximum de 0,25 %</b> (dilution aisée par pompe doseuse ou centrale de dilution)</p> <p>Conditionnements : dosette, bidon doseur de 1 litre, bidon de 5 litres</p> <p>Bon nettoyant (aspect visuel)</p>	<p>Ne désinfecte pas</p> <p>Préférer un produit sans parfum ni colorant pour éviter les risques d'allergies et d'encrassement des surfaces (dépôt de film)</p> <p>Les produits contenant de l'isothiazolinone (conservateur) sont allergisants (eczéma)</p> <p>Solution à renouveler toutes les 24 heures</p>

## II – 2 Les produits d'entretien

### FICHE II-2-3 CRITERES DE CHOIX D'UN DETERGENT-DESINFECTANT (d/D)

Produits / indications	Critères de choix	Commentaires
<p><b>DÉTERGENT – DÉSINFECTANT (d/D)</b></p> <p>Nettoyage et désinfection en une seule opération des sols et surfaces hautes de tous types</p>	<p>Produit nettoyant, désinfectant, liquide, pour les sols et les surfaces non moussant</p> <p>Combinaison de bases biocides différentes pour assurer un large spectre d'efficacité</p> <p>Détergence basée sur des tensio-actifs non ioniques et sans tensio-actif anionique</p> <p>Conforme aux normes européennes (cf. la liste positive des désinfectants de la Société Française d'Hygiène Hospitalière, juin 2009) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- NF EN 1040 (T 72-152)</li> <li>- NF EN 1275 (T 72-202) : exigence limitée à l'activité levuricide (<i>Candida albicans</i>)</li> <li>- NF EN 1276 (T 72-173) en conditions de saleté</li> <li>- ou NFT 72-170/NFT 72-171 (spectre 4), en conditions de saleté</li> </ul> <p>Contact alimentaire, conforme au décret 98-507 du 17/06/1998</p> <p>Confort olfactif à l'utilisation</p> <p>Absence de phénomène de collage</p> <p>Conditionnement avec facilité de dosage et % <b>maximum de 0,25 %</b></p> <p>Conditionnements : dosette, bidon doseur de 1 litre, bidon de 5 litres</p>	<p>Est plus désinfectant que détergent</p> <p>Laisse un film sur les surfaces</p> <p>Préférer un produit sans parfum ni colorant pour éviter les risques d'allergies</p> <p>Respecter les temps de contact</p> <p>Ne pas essuyer même à sec</p> <p>Solution à renouveler toutes les 24 heures</p>

## II – 2 Les produits d'entretien

### FICHE II-2-4 CRITERES DE CHOIX D'UN DETERGENT-DESINFECTANT PRET A L'EMPLOI (d/D)

Produits / indications	Critères de choix	Commentaires
<p><b>DÉTERGENT – DÉSINFECTANT (d/D) PAE</b></p> <p>Nettoyage et désinfection en une seule opération des surfaces hautes de tous types avec un produit prêt à l'emploi</p>	<p><b>Formule prête à l'emploi</b> conforme aux exigences de la liste ProdHyBase</p> <p>Produit nettoyant, désinfectant pour les surfaces hautes des locaux médicalisés</p> <p>Détergence basée sur des tensio-actifs non ioniques et sans tensio-actif anionique</p> <p>Combinaison de bases biocides différentes pour assurer un large spectre d'efficacité, rotavirus et autres</p> <p>Conforme aux normes Européennes désinfectantes : EN 1276, EN 13727, EN 1650, EN 13624, EN 13697, EN 13704, EN 14348, EN 14476</p> <p>Contact alimentaire, conforme au décret 98-507 du 17/06/1998</p> <p>Confort olfactif à l'utilisation</p> <p>Absence de phénomène de collage</p> <p>Conditionnement minimum : flacon de 750 ml avec pulvérisateur à tête mousse</p>	<p>Pratique pour le nettoyage et la désinfection des surfaces hautes et des DM non immergeables</p> <p>S'assurer de la compatibilité du produit avec les surfaces à traiter (écrans d'ordinateurs par ex)</p>

## II – 2 Les produits d'entretien

**FICHE II-2-5**  
**CRITERES DE CHOIX D'UN DETERGENT-DETRARTRANT-DESINFECTANT (d/d/D)**

Produits / indications	Critères de choix	Commentaires
<p><b>DÉTERGENT – DÉTARTRANT – DÉSINFECTANT (d/d/D)</b></p> <p>Nettoyage, détartrage et désinfection en une seule opération des surfaces humides (évier, lavabos, receveurs et parois de douches, baignoires, robinetteries, faïences...) et de certains sols</p>	<p>Produit nettoyant, détartrant, désinfectant</p> <p>Complexe acide permettant un excellent détartrage des surfaces humides</p> <p>Base détergente sur un complexe tensioactif non-ionique et sans tensio-actif anionique</p> <p>Conforme aux normes Européennes désinfectantes : EN 1276 bactéricide en conditions de saleté (phase 2, étape 1), EN 1650</p> <p>Confort olfactif à l'utilisation</p> <p>Conditionnements : flacon de 750 ml avec pulvérisateur à tête mousse, bidon de 5 litres avec facilité de dosage</p>	<p>Ne pas utiliser en présence de produits chlorés (eau de Javel) ou contenant du chlore</p> <p>Laisser agir le produit avant de le rincer pour obtenir un résultat optimal</p> <p>S'assurer de la compatibilité des matériaux (à proscrire sur les chromes)</p>

## II – 2 Les produits d'entretien

### FICHE II-2-6 CRITERES DE CHOIX D'UN DESINFECTANT CHLORE (D)

Produits / indications	Critères de choix	Commentaires
<b>DÉSINFECTANT CHLORÉ À 2.6% CA</b>	Produit désinfectant  Eau de Javel à 2.6 % CA	2.6 % CA = seule concentration en chlore actif dont la stabilité est assurée dans le temps
En cas de diarrhée à <i>Clostridium difficile</i>	Répond aux normes de bactéricidie, virucidie, fongicidie et sporocidie françaises et européennes	Utilisation immédiate : la solution diluée ne se conserve pas
En cas d'épidémie de Gastro Entérite Aiguë	Conditionnements : en bidon de 2 ou 5 litres	cf. fiche technique des dilutions en annexe 1
Désinfection des réfrigérateurs	Etiquetage défini par le décret n°2001-881 du 25 septembre 2001, art. 5  Péremption 3 ans <b>après la date de fabrication</b>	

## II – 2 Les produits d'entretien

### FICHE II-2-7 CRITERES DE CHOIX D'UN DETARTRANT WC

Produits / indications	Critères de choix	Commentaires
<b>GEL DÉTARTRANT WC</b>	<p>Produit détartrant pour cuvette WC</p> <p>Base détergente sur un complexe tensioactif non-ionique et sans tensio-actif anionique</p> <p>Odeur agréable et apportant une sensation de fraîcheur et de propreté</p> <p>Formulation qualitative avec un pH compris entre 1 et 3 assurant une réelle efficacité de détartrage</p> <p>Produit visqueux et adhérent pour optimisation du temps de contact sur surfaces verticales, densité minimum 1,05</p> <p>Conditionnements : flacon de 750 ml ou 1000 ml avec bec verseur dirigeable</p>	<p> ATTENTION : ne pas mélanger avec des produits chlorés</p> <p>Ne pas utiliser sur la robinetterie</p>

## II – 2 Les produits d'entretien

### FICHE II-2-8 CRITERES DE CHOIX D'UN DETERGENT VITRES

Produits / indications	Critères de choix	Commentaires
<b>DÉTERGENT VITRES</b>	<p>Produit nettoyant, dégraissant pour le lavage manuel des vitres</p> <p>Base détergente sur des tensio-actifs non ioniques et anioniques</p> <p>Produit sans rinçage et sans trace qui limite l'adhérence de l'eau et des salissures</p> <p>Confort olfactif à l'utilisation</p> <p>Conditionnements : flacon de 750 ml avec pulvérisateur, bidon de 5 litres avec facilité de dosage</p>	<p>Mettre un masque si utilisation par pulvérisation</p>

# CHAPITRE III

## Les techniques d'entretien

Fiche III-1 : Principes de base pour réaliser des techniques d'entretien

Fiche III-2 : Essuyage humide des surfaces hautes sèches

Fiche III-3 : Nettoyage des surfaces humides

Fiche III-4 : Détartrage et désinfection des pommeaux de douches et des embouts de robinets

Fiche III-5 : Balayage humide des sols

Fiche III-6 : Dépoussiérage par aspiration des surfaces hautes et des sols

Fiche III-7 : Lavage manuel des sols

Fiche III-8 : Lavage mécanisé des sols avec une monobrosse

Fiche III-9 : Lavage mécanisé des sols avec une autolaveuse

Fiche III-10 : Entretien des vitres

Fiche III-11 : Entretien avec un appareil vapeur

Fiche III-12 : Entretien des bouches de VMC

Fiche III-13 : Entretien du chariot de ménage et de ses accessoires



### III - Les techniques d'entretien

#### FICHE III-1

#### PRINCIPES DE BASE POUR REALISER DES TECHNIQUES D'ENTRETIEN

1. Réaliser une hygiène des mains avant de mettre les gants de ménage
2. Réaliser l'entretien d'une pièce, quelle qu'elle soit, après évacuation des déchets, du linge et des dispositifs médicaux souillés.
3. Nettoyer de haut en bas, du plus propre au plus sale.
4. Changer de lavette aussi souvent que nécessaire.
5. Ne jamais retremper les lavettes ou les bandeaux de lavage à plat dans les solutions propres.
6. Réaliser l'entretien de la chambre après la toilette si présence du résident.
7. Apporter une attention particulière à tout ce qui est touché par les mains (poignées de portes, boutons d'ascenseurs, télécommandes, téléphones, mains courantes...).
8. Toute surface sale visuellement doit être nettoyée chaque fois que nécessaire.
9. Commencer l'entretien d'une chambre par l'application dans le bloc sanitaire du produit détergent-détartrant-Désinfectant sur les surfaces humides et WC. Le produit agit pendant que l'ASH poursuit l'entretien de la chambre.
10. Tracer l'entretien.

### III - Les techniques d'entretien

#### FICHE III-2

#### ESSUYAGE HUMIDE DES SURFACES HAUTES SECHES

**Définition : Technique de dépoussiérage**

Opération qui consiste à enlever d'une surface, autre que le sol, des salissures sans possibilité de les remettre en suspension dans l'air.

**Objectif :** Eliminer les salissures.

**Matériel :**

- Chariot de ménage équipé.

**Technique :**

- Essuyer chaque surface en un seul passage avec une lavette.
- Procéder du propre vers le sale et du haut vers le bas.
- Changer de lavette entre chaque mobilier ou si possible l'utiliser sur toutes ses faces (nécessité de les plier au préalable).
- Finir par les poignées de portes.
- Laisser sécher.
- Eliminer les lavettes sales dans le conteneur ou sac prévu à cet effet.

**Recommandations :**

- Utiliser la solution détergente-Désinfectante :
  - o Pour les zones manuportées (interrupteurs, poignées de portes, sonnettes, téléphones, télécommandes, barres de maintien...).
  - o Dans la chambre d'un résident qui bénéficie de précautions complémentaires et en période d'épidémie.
- Nettoyer les bibelots et mobilier personnel du résident avec :
  - o Lavette + eau.
  - o Ou lavette + détergent si salissures.
  - o Ou lavette + détergent-Désinfectant si souillure biologique.

### III - Les techniques d'entretien

#### FICHE III-3

#### NETTOYAGE DES SURFACES HUMIDES

##### **Définition : Technique de nettoyage**

Action mécanique et chimique permettant d'éliminer les salissures adhérentes sur les surfaces humides (lavabos, éviers, douches, baignoires, robinetteries, faïences murales...).

**Objectif :** Obtenir une propreté visuelle et microbiologique en réduisant le nombre de micro-organismes présents sur ces surfaces.

##### **Matériel :**

- Chariot de ménage équipé.

##### **Techniques :**

###### **1) Lavabos, éviers, douches, baignoires, robinetteries...**

- Nettoyer la surface avec une lavette imprégnée de solution détergente-détartrante-Désinfectante.
- Laisser agir (temps recommandé par le fabricant).
- Rincer.

###### **2) WC :**

- Vider le contenu du porte-balai dans la cuvette des WC.
- Tirer la chasse d'eau.
- Appliquer du détartrant WC (fréquence à adapter en fonction de l'entartrage) à l'intérieur de la cuvette et sous les rebords du WC.
- Laisser agir (temps recommandé par le fabricant).
- Nettoyer les accessoires (porte-papier, rampe de relevage, sonnette) avec lavette(s) imprégnée(s) de solution détergente-Désinfectante.
- Nettoyer la cuvette avec le balai WC.
- Tirer la chasse d'eau.
- Nettoyer l'extérieur du WC (réservoir et bouton poussoir de la chasse d'eau, lunette du siège, abattant) avec une lavette imprégnée de détergent-Désinfectant.
- Finir par les poignées de portes.

##### **Recommandations :**

- Mettre un demi-litre de solution détergente-Désinfectante diluée dans la cuvette si le résident bénéficie de précautions complémentaires et en période d'épidémie de gastro-entérite.
- Changer régulièrement le balai WC et le porte-balai.

### III - Les techniques d'entretien

#### FICHE III-4

#### DETARTRAGE ET DESINFECTION DES POMMEAUX DE DOUCHES ET DES EMBOUTS DE ROBINETS

**Définition :** Eliminer les dépôts de tartre et les souillures pour garantir la qualité microbiologique de l'eau du réseau.

**Objectif :** Participer à la maîtrise des légionelles par des actions préventives de nettoyage/détartrage et désinfection des éléments de la robinetterie.

**Fréquence :**

- Quotidien pour l'extérieur des pommeaux de douches.
- Trimestriel ± semestriel (en fonction de l'entartrage) pour les embouts de robinets et l'intérieur des pommeaux de douches.

**Matériel :**

- détergent-détartrant ou vinaigre blanc.
- détergent-Désinfectant pour sols et surfaces.
- Eau.
- Brosse à main à usage unique.
- Linge propre.

**Technique :**

- Procéder à une hygiène des mains.
- Mettre des gants de ménage.

**Pommeaux de douches (quotidien) :**

- Appliquer du produit détergent-détartrant sur le pommeau de douche.
- Laisser agir.
- Rincer.

**Embouts de robinets et intérieurs des pommeaux de douches (trimestriel) :**

- Démontez les mousseurs/aérateurs, les joints et pommeau de douche.
- Les immerger dans le vinaigre blanc.
- Laisser agir jusqu'à disparition des traces de tartre.
- Brossez si nécessaire.
- Rincer à l'eau claire.
- Désinfecter dans une solution détergente-Désinfectante diluée ou avec une solution chlorée (cf. annexe 1).
- Laisser agir le temps recommandé par le fabricant.
- Rincer et sécher avec un linge propre.
- Remettre en place.
- Jeter la brosse dans les déchets ménagers (DAOM).

**IMPORTANT :**

- Tracer les opérations de détartrage et de désinfection et transmettre les informations au gestionnaire du carnet sanitaire de l'eau (cf. annexe 2).
- Ne pas chauffer le vinaigre blanc (irritant pour les voies respiratoires).

### III - Les techniques d'entretien

#### FICHE III-5

#### BALAYAGE HUMIDE DES SOLS

#### Définition : Technique de dépoussiérage

Opération de récupération des salissures non adhérentes sur les sols secs.

#### Objectifs :

- Eliminer jusqu'à 90% des poussières en limitant leur mise en suspension dans l'air.
- Abaisser le niveau de contamination.

#### Matériel :

- Chariot de ménage équipé.

#### Technique :

- Eliminer au préalable les gros déchets solides ou liquides.
- Prendre une gaze, refermer soigneusement le sachet de gazes pré-imprégnées pour éviter leur dessèchement.
- Fixer la gaze sur le support.
- Détourer puis balayer.

*ATTENTION : la semelle est striée en dessous.  
Cela nécessite de respecter le sens d'utilisation :  
la partie la plus longue de la semelle doit toujours  
se trouver en avant.*



- Ne jamais soulever le balai ni effectuer de marche arrière en cours d'utilisation.
- Changer impérativement de gaze à chaque pièce et plus si nécessaire.
- Dégager la gaze du balai sur le seuil du local sans le soulever.
- Enfermer les salissures en repliant la gaze. S'aider de la pelle et de la raclette.
- Evacuer la gaze à usage unique dans les déchets ménagers (DAOM).
- Ne jamais déposer la semelle directement sur le sol sans gaze.

#### Remarques :

- **Le balayage humide est un préalable incontournable au lavage des sols que la technique soit manuelle ou mécanisée.**
- La technique de balayage humide n'est pas applicable sur des surfaces mouillées.
- Le balayage à sec est proscrit.
- Le balayage humide peut se réaliser avec des bandeaux de lavage à plat spécifiques (microfibre) lavables et réutilisables.

### III - Les techniques d'entretien

#### FICHE III-6

#### DEPOUSSIERAGE PAR ASPIRATION DES SURFACES HAUTES ET DES SOLS

**Définition : Technique de dépoussiérage**

Opération de récupération des particules déposées sur des revêtements (sols et parois) durs, souples ou textiles grâce à la dépression d'un appareil électrique.

**Objectif :** Dépoussiérer les surfaces lorsque que le balayage humide est impossible.

**Matériel :**

Aspirateur à poussières muni :

- D'un sac récupérateur en papier exclusivement.
- De suceurs adaptés aux différentes opérations.

**Technique :**

- Commencer par l'entrée de la pièce.
- Aspirer par bandes régulières en décrivant des mouvements de va-et-vient.
- Faire chevaucher les passages.

**Entretien du matériel :**

- Débrancher l'aspirateur.
- Dépoussiérer par essuyage humide l'extérieur de l'appareil et le cordon électrique en l'enroulant au fur et à mesure.
- Vérifier que les suceurs et flexibles ne soient pas obstrués ; les suceurs sont à nettoyer périodiquement par trempage et brossage.
- Changer le sac, vérifier et nettoyer régulièrement les filtres.
- Nettoyer la cuve lors du changement de sac.
- S'assurer de la maintenance du système de filtration.

**Remarques :**

L'emploi des aspirateurs à poussières entraîne une importante turbulence aérienne. Il est donc déconseillé dans la zone 3 et dans la chambre d'un résident fragile sauf si l'aspirateur est muni d'un système de filtration capable de retenir les particules de 0.6 µm (échappement d'air filtré).

### III - Les techniques d'entretien

#### FICHE III-7

#### LAVAGE MANUEL DES SOLS

#### Définition : Technique de lavage des sols (lavage à plat)

Action chimique et mécanique permettant d'éliminer les salissures adhérentes sur les sols lavables.

**Objectifs :** Obtenir une propreté visuelle et une propreté microbiologique en réduisant le nombre de micro-organismes présents sur les sols.

#### Matériel :

- Chariot de ménage équipé.
- Balai lave-pont + balai raclant (les jours de nettoyage renforcé avec le détergent-détartrant-Désinfectant pour les sols pastillés ou antidérapants : fréquence à définir en fonction de l'entartrage des sols).

#### Technique :

Méthode traditionnelle	Méthode par pré-imprégnation
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Tremper le bandeau de lavage dans le seau contenant la solution détergente-Désinfectante ou détergente</li><li>2. L'essorer au dessus du seau à l'aide de la presse</li></ol>  <ol style="list-style-type: none"><li>3. Laver le sol en godillant</li><li>4. Eliminer le bandeau dans le seau vide ou filet</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Déposer sur la tranche les bandeaux de lavage pliés en 2 dans le seau ou tiroir dédié</li><li>2. Verser uniformément la quantité de solution adaptée au nombre de bandeaux avec le verre mesureur</li></ol>  <ol style="list-style-type: none"><li>3. Laisser imprégner</li><li>4. Laver le sol en godillant</li><li>5. Eliminer le bandeau dans le seau vide ou filet</li></ol>

#### Variante pour sols pastillés salle de bains (les jours de nettoyage renforcé).

1. Laver le sol avec la solution détergente-détartrante-Désinfectante.
2. Laisser agir 5 à 10 min (en fonction de l'entartrage visuel).
3. Brosser avec le balai lave-pont.
4. Rincer à l'eau claire.
5. Racler l'eau stagnante vers le siphon de sol.

#### **ATTENTION !**

**Le dépoussiérage des sols par balayage humide est un préalable incontournable**

### III - Les techniques d'entretien

#### FICHE III-8

#### LAVAGE MECANISE DES SOLS AVEC UNE MONOBROSSE

**Définition : Technique de lavage mécanisé**

Action chimique et mécanique (à l'aide d'une machine) permettant d'éliminer les salissures adhérentes sur les sols lavables. Cette action est uniquement détergente.

**Objectif :** Réaliser un nettoyage approfondi en éliminant les salissures adhérentes et le biofilm.

**Matériel :**

- Mono brosse équipée d'un réservoir à eau.
- Disques ou brosses de lavages adaptés au revêtement.
- Aspirateur à eau.
- Balai frottoir.
- détergent.

**Technique :**

- Dégager la pièce de tout mobilier.
- Passer la monobrosse.
- Nettoyer manuellement les angles de la pièce avec un balai frottoir de sol.
- Récupérer la solution sale à l'aide de l'aspirateur à eau en commençant par la partie la plus proche de soi et en progressant vers le fond.
- Rincer si besoin avec la méthode de lavage habituelle.
- Laisser sécher puis remettre en ordre.

**Entretien du matériel :**

- cf. notice du fabricant.
- Vider le réservoir de la monobrosse.
- Nettoyer la brosse ou le disque.
- Vider la cuve de l'aspirateur à eau, la nettoyer et la ranger ouverte.
- Essuyer l'extérieur des machines.
- Essuyer et enrouler les câbles.

**ATTENTION !**

**Le dépoussiérage des sols par balayage humide est un préalable incontournable**

Ne pas utiliser de disques noirs et verts sur les revêtements de sols en PVC car trop abrasifs

### III - Les techniques d'entretien

#### FICHE III-9

#### LAVAGE MECANISE DES SOLS AVEC UNE AUTOLAVEUSE

##### **Définition : Technique de lavage mécanisé**

Lavage mécanisé qui combine l'action de la monobrosse et de l'aspirateur à eau en une seule machine. Action chimique et mécanique (à l'aide d'une machine) permettant d'éliminer les salissures adhérentes sur les sols lavables. Cette action est uniquement détergente.

**Objectif :** Réaliser un nettoyage approfondi en éliminant les salissures adhérentes et le biofilm.

##### **Matériel :**

- Auto laveuse à câble ou à batteries de différentes tailles et puissances suivant le local à nettoyer.
- Disques ou brosses de lavage adaptés au revêtement.
- Système de lavage manuel en complément pour les endroits non accessibles par l'auto laveuse.
- Détergent.

##### **Technique :**

###### **Préparation de la machine :**

- Vérifier la charge des batteries pour les autolaveuses qui en sont pourvues (mettre en charge tous les soirs).
- Remplir le réservoir d'eau propre.
- Mettre le produit détergent correctement dosé.
- Mettre les disques ou les brosses en fonction de la nature des sols.
- Installer le suceur.

###### **Méthode directe :**

- Laver et aspirer simultanément en un passage.
- Commencer par les bordures et finir par le centre de la pièce.
- Finir les bords et les angles par un lavage manuel.

**Entretien du matériel :** cf. notice du fabricant.

- Vidanger la machine, eau propre et eau sale.
- Nettoyer les bacs, les suceurs, les disques ou les brosses.
- Essuyer l'extérieur de la machine.
- Essuyer et enrouler les câbles.
- Remettre en charge les batteries.

#### **ATTENTION !**

**Le dépoussiérage des sols par balayage humide est un préalable incontournable**

### III - Les techniques d'entretien

#### FICHE III-10 ENTRETIEN DES VITRES

**Objectif :** Elimination des salissures adhérentes afin d'obtenir un état de propreté visuel acceptable.

**Fréquence :**

- Hebdomadaire à trimestrielle en fonction de la zone.
- Plus si nécessaire.

**Matériel :**

- Chariot de ménage équipé.
- Balai rasant (ou manche télescopique) + bandeau de lavage à plat.
- Lavettes sèches.
- Produit à vitres.
- Raclette à vitres.

**Technique :**

- Mettre les gants de ménage.
- Nettoyer l'entourage de la fenêtre ainsi que les rainures avec une lavette imprégnée de solution détergente-Désinfectante ou avec du détergent (dans ce cas, rincer).
- Imprégner une lavette ou le bandeau de lavage à plat de balai rasant de produit à vitres ou de solution détergente.
- Nettoyer la vitre.
- Essuyer avec une lavette sèche ou la raclette à vitres.
- Si nécessaire nettoyer avec du détergent-Désinfectant (projections sang, liquides biologiques, précautions complémentaires...).
- Si film solaire sur vitres, nettoyer à l'eau.

**Variante possible :**

Utiliser une lavette microfibre et de l'eau (hors problématique infectieuse et situation d'épidémie).

### III - Les techniques d'entretien

#### FICHE III-11

#### ENTRETIEN AVEC UN APPAREIL VAPEUR

##### **Définition : Technique d'entretien par la vapeur**

Technique qui réunit en un seul temps une activité détersive et biocide (effets conjugués de la température et de la pression).

**Objectif :** Elimination des salissures adhérentes et du biofilm.

##### **Matériel :**

- Appareil à production de vapeur d'eau à haute température (120°C à 160°C), à haute pression (4 à 6 bars) muni ou non d'un dispositif d'aspiration.
- Lavettes microfibrilles si pas d'aspiration.
- Accessoires adaptés aux surfaces à nettoyer.

##### **Préparation et utilisation de l'appareil :**

- Remplir le réservoir d'eau chaude de préférence (temps de mise en chauffe de quelques minutes).
- Brancher l'appareil.
- Vérifier la propreté des accessoires.
- Remplir le réservoir en cours d'utilisation : selon les modèles, prévoir un temps d'attente pour certains appareils avant d'ouvrir le réservoir.
- Appuyer sur la mise en marche et mise en chauffe : un délai d'attente est nécessaire pour certains appareils.
- Purger l'eau résiduelle des flexibles (au sol ou dans le réservoir) avant utilisation.

##### **Technique :**

- Adapter l'accessoire à la surface à nettoyer.
- Appliquer la vapeur au plus près de la surface à nettoyer.
- Nettoyer les surfaces de haut en bas.
  - o Les murs et les plinthes.
  - o Les matériels verticaux (radiateurs).
  - o Les mobiliers.
  - o Les équipements sanitaires (WC en dernier).
  - o Les sols.
- Essuyer la surface si l'appareil ne possède pas l'aspiration.
- Nettoyer les accessoires (retirer les souillures agglomérées) entre chaque pièce.

##### **Entretien du matériel :**

- Vider, nettoyer la cuve de l'aspirateur après chaque utilisation.
- Nettoyer désinfecter l'ensemble des accessoires et l'extérieur de l'appareil avec une lavette imprégnée de solution détergente-Désinfectante (par trempage ou par contact) avant de ranger l'appareil ou par injection de vapeur.
- Sécher.
- Retirer les accessoires, enrrouler les flexibles et ranger.
- Vérifier les anomalies et transmettre.
- Vidanger l'appareil une fois par semaine à une fois par mois selon la fréquence d'utilisation et la dureté de l'eau.
- Détartre en fonction de la dureté de l'eau (cf. recommandations du fabricant).

### III - Les techniques d'entretien

#### FICHE III-12

#### ENTRETIEN DES BOUCHES DE VMC

**Objectif :** Eliminer les salissures adhérentes pouvant obstruer les bouches et grilles de VMC par un nettoyage-désinfection.

**Fréquence :**

- Semestrielle.
- Au départ du résident.

**Matériel :**

- Escabeau ou marchepied sécurisé (cf. médecine du travail).
- Gants de ménage.
- Solution détergente-Désinfectante pour sols et surfaces correctement diluée.
- Brosse.
- Linge propre.

**Technique :**

- Procéder à une hygiène des mains.
- Mettre des gants de ménage.
- Démontez la bouche de VMC.
- L'immerger dans une solution détergente-Désinfectante.
- Laisser agir 15 mn.
- Nettoyer avec la brosse.
- Rincer à l'eau claire.
- Sécher avec le linge propre.
- Remettre en place.
- Tracer le nettoyage.

**Variante possible :**

Entretien avec un appareil vapeur.

### III - Les techniques d'entretien

#### FICHE III-13

#### ENTRETIEN DU CHARIOT DE MENAGE ET DE SES ACCESSOIRES

**Objectif :** Maintenir le chariot de ménage et ses accessoires dans un état de propreté irréprochable afin d'optimiser la qualité de l'entretien des locaux.

#### Fréquence :

- Quotidien.
- Hebdomadaire.

#### Matériel :

- Gants de ménage.
- Lavettes.
- Brosse.
- Solution détergente-Désinfectante.
- détergent-détartrant.

#### Technique quotidienne :

- Eliminer le sac poubelle dans le conteneur adapté à la filière (local déchets).
- Vider les seaux, éliminer les bandeaux et lavettes sales.
- Nettoyer avec des lavettes imprégnées de détergent-Désinfectant le chariot, les seaux, presse, tiroirs, bidons de produits, balai trapèze, balai rasant...
- Laisser sécher.
- Réapprovisionner le chariot si nécessaire.
- Stocker le chariot dans le local ménage propre.

#### Technique hebdomadaire :

- Vider complètement le chariot de ménage de son contenu.
- Remplir 1 seau ou un bac suffisamment profond avec une solution détergente-détartrante.
- Nettoyer minutieusement les accessoires du chariot (seaux, presse, balais...) par immersion si possible.
- Brosser et rincer à l'eau claire.
- Pendant ce temps, nettoyer le chariot de haut en bas, avec une lavette imprégnée de solution détergente-Désinfectante, sans oublier les dessous de plateaux.
- Brosser les roues et les débarrasser des salissures.
- Procéder à une hygiène des mains.
- Recomposer le chariot avec ses accessoires propres.

#### Variante possible :

Entretien du chariot avec un appareil vapeur.

# **CHAPITRE IV**

## **L'organisation de l'entretien des locaux**

Fiche IV-1 : La classification des zones

Fiche IV-2 : La planification

Fiche IV-3 : La traçabilité

Fiche IV-4 : L'évaluation

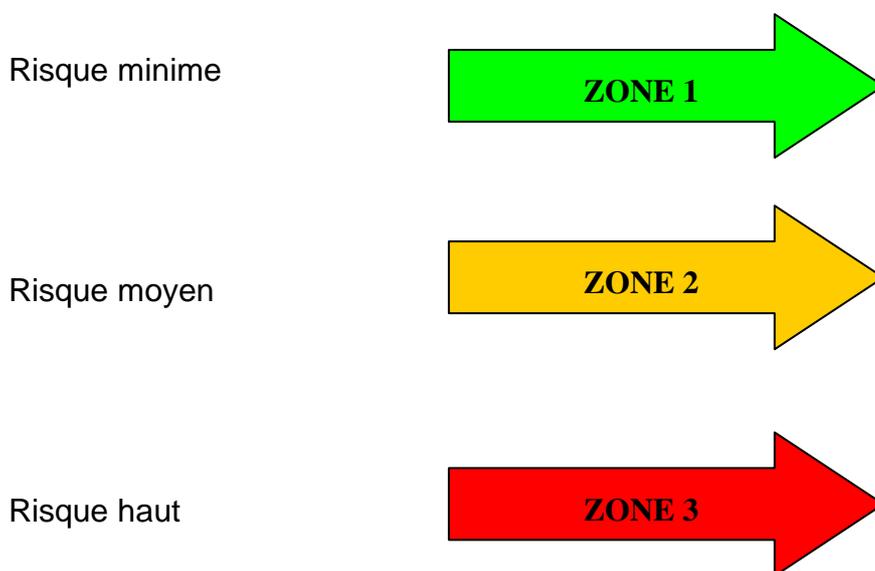
## IV – L'organisation de l'entretien des locaux

L'organisation se réalise sous la responsabilité du personnel d'encadrement.

### FICHE IV-1 LA CLASSIFICATION DES ZONES

L'entretien d'un EMS doit prendre en compte la diversité des locaux. Les activités pratiquées, le type de résident ou le type de soins effectué influencent les exigences de l'entretien.

Le guide de l'entretien définit pour les surfaces des objectifs de résultat en termes de contamination microbienne résiduelle en fonction du niveau de la classification des locaux. Ainsi, trois zones sont définies :



Le risque est défini comme la combinaison de la fréquence de l'exposition à un danger et des dommages engendrés.

Le risque infectieux correspond à l'exposition à un agent biologique potentiellement pathogène avec 2 corollaires :

- La présence de l'agent biologique (le danger).
- L'infection (le dommage).

L'évaluation des risques permet de hiérarchiser les situations dangereuses en fonction de leur probabilité d'apparition et de leur gravité potentielle, afin d'adapter au mieux les mesures préventives.

La périodicité proposée sera à adapter selon la nature et la fréquentation des locaux.

cf. tableaux suivants (**listes à titre d'indication, non exhaustives**)

## IV – L'organisation de l'entretien des locaux

### ZONE 1

Définition	Lieux concernés
<p><b>Définition :</b> Absence de résident soigné Présence de visiteurs</p> <p><b>Risque</b> infectieux faible</p> <p><b>Exigence :</b> personnel d'entretien formé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chambre du résident sans soins</li> <li>- Entrée, hall d'accueil, couloirs</li> <li>- Ascenseurs, cages d'escaliers</li> <li>- Locaux administratifs : bureaux, salles de réunion</li> </ul>

### Fréquence d'entretien

- à la demande, au minimum 1 fois par semaine pour les sols des chambres
- et plus si besoin selon la fréquentation (lieux de circulation)

	Quotidien	Hebdomadaire	Trimestriel/Semestriel Annuel Au départ du résident
Surfaces hautes sèches	Evacuation déchets et linge sale  <b>Nettoyage avec détergent-Désinfectant :</b> - téléphones - poignées de portes - interrupteurs - extérieur du mobilier - supports poubelles - ...	<b>Nettoyage avec détergent :</b> - téléphones - poignées de portes - interrupteurs - extérieur du mobilier, bibelots - supports poubelles - ...	<b>Nettoyage avec détergent :</b> - intérieurs mobilier - placards muraux - portes - grilles de ventilation - ...  <b>Nettoyage des vitres</b>
Surfaces humides	<b>Nettoyage-désinfection</b> avec détergent-détartrant-Désinfectant : - des sanitaires - lavabos - WC	<b>Bio-nettoyage</b> - des sanitaires - lavabos  <b>Nettoyage-désinfection</b> des sols « pastillés » avec détergent-détartrant-Désinfectant  <b>Détartrage des WC</b>	
Sols	<b>Balayage humide</b>  <b>Plus lavage manuel</b> avec détergent <u>si sol souillé</u>	<b>Balayage humide et lavage manuel</b> ou mécanisé des sols avec détergent	

## IV – L'organisation de l'entretien des locaux

### ZONE 2

Définition	Lieux concernés
<p><b>Définition :</b> Résident soigné non infecté connu et non fragile Présence de visiteurs</p> <p><b>Risque</b> infectieux modéré</p> <p><b>Exigence :</b> personnel d'entretien qualifié Formé à l'embauche à l'entretien des locaux dans un établissement de santé Formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tenant compte des spécificités des zones à risques</li> <li>- régulièrement renouvelée et évaluée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chambre du résident avec soins</li> <li>- Salles de rééducation</li> <li>- Salles d'activité : ergothérapeute, animation</li> <li>- Salles à manger, de séjour, de détente</li> <li>- Blanchisserie</li> <li>- Locaux d'utilité sale : déchets, linge sale</li> <li>- Locaux d'utilité propre : lingerie, stockage des matériels</li> <li>- Mains courantes des couloirs</li> <li>- Pharmacie</li> <li>- Couloirs des zones de logement</li> </ul>

### Fréquence d'entretien

- Quotidien pour les chambres et les lieux de stockage « sales »
- Après chaque utilisation pour les salles d'activité, salles à manger...
- Hebdomadaire pour les lieux de stockage « propres »

	Quotidien	Hebdomadaire	Trimestriel/ semestriel Au départ du résident
Surfaces hautes sèches	Evacuation déchets et linge sale  <b>Nettoyage-désinfection</b> - des surfaces horizontales et accessoires : poignées, interrupteurs, téléphones...  - des extérieurs de mobilier, lits, sièges, tables d'examen  - des supports poubelles		<b>Nettoyage-désinfection</b> des intérieurs mobilier, placards, portes, grilles de ventilation  <b>Nettoyage</b> des vitres  <b>Nettoyage</b> des surfaces verticales (murs, portes ...)
Surfaces humides	<b>Nettoyage-désinfection</b> avec détergent-détartrant-Désinfectant : - des sanitaires - lavabos - WC	<b>Bio-nettoyage</b> - des sanitaires - lavabos <b>Détartrage</b> des WC <b>Nettoyage-désinfection</b> des sols « pastillés » avec détergent-détartrant-Désinfectant	<b>Bio-nettoyage</b> - des sanitaires - lavabos - WC
Sols	<b>Balayage humide</b> sols et <b>lavage manuel</b> des sols avec détergent si salissures	<b>Balayage humide</b> sols et <b>nettoyage-désinfection</b> des sols avec un d/D	<b>Balayage humide</b> sols et <b>lavage manuel</b> ou mécanisé des sols avec détergent

## IV – L'organisation de l'entretien des locaux

### ZONE 3

Définition	Lieux concernés
<p><b>Définition :</b> Résident soigné infecté connu et/ou fragile Locaux soins Présence de visiteurs</p> <p><b>Risque</b> infectieux élevé</p> <p><b>Exigence :</b> personnel d'entretien qualifié Formé à l'embauche à l'entretien des locaux dans un établissement de santé Formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tenant compte des spécificités des zones à risques</li> <li>- régulièrement renouvelée et évaluée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chambre du résident en Précautions Complémentaires (PC)</li> <li>- Salles de soins</li> <li>- Salle de bains, sanitaires</li> <li>- Cuisine</li> </ul>

### Fréquence d'entretien

1 fois par jour minimum, plus si nécessaire

Quotidien Pluriquotidien		Au départ du résident
Surfaces hautes sèches	<p>Evacuation déchets et linge sale</p> <p><b>Nettoyage-désinfection</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des surfaces horizontales mobiles et fixes, poignées, interrupteurs, sonnettes, téléphones...</li> <li>- appareils médicaux et mobiliers, lits, barrières de lit...</li> <li>- supports poubelles</li> </ul>	<p><b>Nettoyage-désinfection</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des surfaces horizontales mobiles et fixes, poignées, interrupteurs, sonnettes, téléphones...</li> <li>- appareils médicaux, lits, barrières de lit...</li> <li>- extérieur et intérieur mobilier, placard</li> <li>- supports poubelles</li> </ul> <p><b>Bio nettoyage</b> des surfaces horizontales, mobiliers, accessoires (sauf murs, équipement biomédical et informatique) <u>si précautions complémentaires de type contact ou gouttelettes+contact</u></p>
Surfaces humides	<p><b>Bio-nettoyage</b> des sanitaires, lavabos, WC</p>	<p><b>Bio-nettoyage</b> des sanitaires, lavabos, WC</p> <p><b>Nettoyage-désinfection</b> des sols « pastillés » avec détergent-détartrant-Désinfectant</p>
Sols	<p><b>Balayage humide</b> sols et <b>nettoyage-désinfection</b> des sols avec un d/D</p>	<p><b>Balayage humide</b> sols et <b>Bio-nettoyage</b> des sols</p>

## IV – L'organisation de l'entretien des locaux

### FICHE IV-2 LA PLANIFICATION

- Planifier l'entretien des locaux en fonction des zones auxquelles ils appartiennent
- Proposition d'une planification de l'entretien d'une chambre de résident

ZONE 2 : ENTRETIEN DE LA CHAMBRE DU RESIDENT AVEC SOINS				
OPERATIONS	FREQUENCE			
	QUOTIDIEN	HEBDOMADAIRE	TRIMESTRIEL	SEMESTRIEL ET AU DEPART DU RESIDENT
Evacuation des déchets, du linge sale	x			
Nettoyage du mobilier : lit, fauteuil, adaptable	x			
Entretien des fleurs coupées				
Nettoyage des poignées de portes, interrupteurs, commandes électriques, téléphones	x			
Nettoyage des sanitaires : lavabo, douche, WC	x			
Détartrage et désinfection du pommeau de douche et embouts de robinets			x	x
Entretien de la bouche de VMC				x
Balayage humide du sol (+ lavage avec un détergent si salissures)	x			
Nettoyage-désinfection du sol avec un d/D		x		
Nettoyage des supports poubelles	x			
Nettoyage intérieur des placards, mobiliers				x
Nettoyage des vitres			x	
Lavage mécanisé du sol			x	
Métallisation du sol ???				
Lavage des rideaux				x
Nettoyage des murs, des portes et encadrements de fenêtres				x



## IV – L'organisation de l'entretien des locaux

### FICHE IV-4 L'EVALUATION

### Evaluation de la qualité de l'entretien approfondi d'une chambre de résident

Service : ----- N° chambre : -----

Date évaluation : ----- Heure évaluation : -----

Nom évaluateur : ----- Nom(s) ASH : -----

#### Chambre

Éléments à observer	Critères d'évaluation	Seuils en qualité cible	Notes* 0 1	Coeff	Notes pondérées
<b>Ordonnancement</b>					
Lit	Position basse / clampé / refait	Obligatoire		3	
Sonnette/téléphone	Accessible	Obligatoire			
Chaise/poubelle	Sur le sol	Obligatoire			
Bassin/pistolet	Présence (selon besoin)	Obligatoire			
<b>Porte</b>	Traces de doigts / de salissures / coulures / empoussièremment	Absence		3	
<b>Sol</b>	Déchets / empoussièremment / taches	Absence		2	
Plinthes/tuyauteries	Empoussièremment	Absence		1	
<b>Mobilier</b>	<b>Salissures adhérentes (SA)</b>				
Lit	SA / empoussièremment	Absence		3	
Table de nuit	SA / empoussièremment	Absence		2	
Adaptable	SA / empoussièremment	Absence		3	
Armoire	SA / empoussièremment	Absence		1	
Chaise/fauteuil	SA / empoussièremment	Absence		2	
<b>Accessoires</b>					
Téléphone	SA	Absence		2	
Télécommande(s)	SA	Absence		2	
Sonnette(s)	SA	Absence		2	
Interrupteurs	SA	Absence		3	
Pied à perfusion	SA / empoussièremment	Absence		3	
<b>Luminaires</b>	Empoussièremment	Absence		2	
<b>Fenêtre</b>	SA / empoussièremment	Absence		2	
Rideaux	Tache / déchirure	Absence		2	
<b>Radiateur</b>	SA / empoussièremment	Absence		1	
<b>Téléviseur</b>	Traces / empoussièremment	Absence		1	
<b>Bandeau technique</b>	Traces / empoussièremment	Absence		1	
<b>Toiles d'araignées</b>		Absence		3	

\* 0 : Non conforme

\* 1 : Conforme

## IV – L'organisation de l'entretien des locaux

### Salle de bain

Éléments à observer	Critères d'évaluation	Seuils en qualité cible	Notes * 0 1	Coeff	Notes pondérées
<b>Porte</b>	Traces de doigts / de salissures / coulures / empoussièrement	Absence		3	
<b>Sol</b>	Déchets / empoussièrement / taches	Absence		2	
Plinthes/tuyauteries	Empoussièrement	Absence		1	
<b>Sonnette</b>	SA	Absence		2	
<b>Distributeur papier hygiénique</b>	SA / poussières Présence papier	Absence Obligatoire		3	
<b>Lavabo</b>	SA / tartre / traces lavage	Absence		2	
<b>Miroir</b>	Traces	Absence		2	
<b>Murs/plafonds</b>	SA / taches	Absence		2	
<b>Douche</b>	Taches / tartre / traces lavage	Absence		2	
<b>Porte-serviettes</b>	SA	Absence		1	
<b>Etagères</b>	SA / poussières			1	
<b>WC</b>					
Réservoir + chasse	Poussières / taches	Absence		3	
Cuvette	Taches/ tartre/ matières fécales	Absence		3	
Couvercle/assise	Taches	Absence		3	
Pied	Poussières / taches / coulures	Absence		1	
<b>Poubelle</b>	SA			1	
<b>Luminaires</b>	Empoussièrement	Absence		1	
<b>Toiles d'araignées</b>		Absence		3	
<b>TOTAL</b>				<b>A =</b>	<b>B =</b>

Résultat : Seuil d'acceptabilité →  $B/A \geq 0,7$  zone acceptée

Notation zone =  $B/A =$

• Acceptée \* Refusée

Remarques : .....

.....

.....

.....

.....

# ANNEXES

Annexe 1 : Les dilutions pratiques de l'eau de Javel

Annexe 2 : Traçabilité du détartrage et de la désinfection des pommeaux de douches et des embouts de robinets

## ANNEXE 1

## Les dilutions pratiques de l'eau de Javel

Pour obtenir les pourcentages en chlore actif de 0.1% et 0.5%  
à partir d'eau de Javel à 2.6% CA

Exemple pour un volume final de 5 litres

% de CA	Dilution à faire	Volume de Javel à 2.6% CA	Volume d'eau froide	Indications	Temps de contact
0.1%	1/20	200 ml (0,2 litre)	4800 ml (4,8 litres)	Sols, surfaces, matériel en condition de propreté (après nettoyage)  Désinfection de la vaisselle propre et des réfrigérateurs alimentaires	15 mn
				Désinfection des robinets et pommeaux de douches	60 mn
0.5 %	1/5	1000 ml (1 litre)	4000ml (4 litres)	Sols, surfaces, matériel en condition de saleté (avant nettoyage)	15 mn
				<i>Clostridium difficile</i> (après pré désinfection et nettoyage)	10 mn

Rappel : utilisation immédiate, la solution diluée ne se conserve pas.



## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Conception et rénovation des EHPAD, Bonnes pratiques de prévention : l'Assurance Maladie, Institut National de Recherche et de sécurité, 2012
2. Maîtrise du risque infectieux en EHPAD, fiches techniques/pratiques, Centres de Coordination de Lutte contre les Infections Nosocomiales, septembre 2011, version 1
3. Fiche pratique : nettoyage vapeur, C CLIN Sud-Est, mai 2011 :  
[http://cclinsudest.chulyon.fr/Doc\\_Reco/FichePratique/FIP\\_2012\\_Nettoyage\\_Vapeur.pdf](http://cclinsudest.chulyon.fr/Doc_Reco/FichePratique/FIP_2012_Nettoyage_Vapeur.pdf)
4. Désinfection des locaux des établissements de soins, C CLIN Sud-Ouest, édition 2010
5. Fiches conseils pour la prévention du risque infectieux : Bionettoyage, C CLIN Sud Est, janvier 2010
6. Liste positive des désinfectants, Société Française d'Hygiène Hospitalière, juin 2009
7. ProdHyBase : <http://prodhybase.chu-lyon.fr/>
8. Avis de la Société Française d'Hygiène Hospitalière relatif à l'utilisation de l'eau de Javel dans les établissements de soins, Juin 2006
9. Guide du bio nettoyage : Commission Centrale des marchés, Groupe permanent d'étude des marchés d'équipement et de fournitures des centres de soins et des laboratoires, recommandation n° E 1-90



**Pour tout renseignement :**

**ARLIN Bourgogne  
CHU Dijon  
14 rue Paul Gaffarel  
BP 77079  
21079 Dijon Cedex**

**Téléphone : 03 80 29 30 25  
Fax : 03 80 29 31 52  
Mél : [secretariat.arlinbourgogne@chu-dijon.fr](mailto:secretariat.arlinbourgogne@chu-dijon.fr)**